



EDITO

Par l'équipe du SIAO.

Pour ce bulletin de rentrée, nous avons reçu l'aide de Marie-Hélène Blandin (Fondation Bon Sauveur) concernant les dispositifs AHI et la contribution de Benoît Cercel (CCAS de Granville) dans la rubrique actualités. La présentation des appartements thérapeutiques du Bon Sauveur, les familles gouvernantes ainsi que les LHSS (Lits Halte Soins Santé) est l'occasion de vous donner les coordonnées d'autres structures liées au soin mais qui ne sont pas liées au Siao et qui pourraient vous aider dans certaines situations.

En prévision du développement du Logement d'Abord et d'un Service Public de la Rue au Logement, nous vous proposons en dernière page, différents liens d'information.

Les dates à retenir

Prochaines commissions :

- 13 Octobre
- 25 Octobre
- 3 Novembre
- 15 Novembre
- 24 Novembre
- 6 Décembre
- 15 Décembre
- 27 Décembre

Petit rappel :

La liste des dossiers passant en commission est bloquée quelques jours avant :

- Si la commission a lieu le mardi matin la liste est finalisée le **jeudi de la semaine précédente**.
- Si la commission se déroule le jeudi matin la liste est finalisée le **lundi matin**.

Dans ce numéro :

Edito	1
Indicateurs Insertion	1
Les dates à retenir	1
Les dispositifs du secteur AHI : ACT	2
FOCUS : Appartements thérapeutiques du Bon Sauveur / Familles gouvernantes et LHSS	3-5
L'astuce SI-SIAO	6
Actualités	7

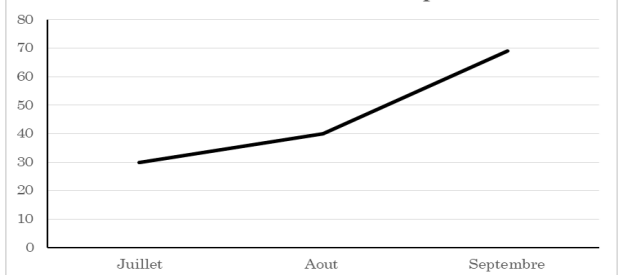
INDICATEURS INSERTION

Juillet à Septembre 2022

Indicateurs Insertion

139 Dossiers SIAO sont passés en commission au cours des mois de Juillet, Aout et Septembre 2022

Nombre de dossiers SIAO par mois



Les dispositifs du secteur AHI

Les Appartements de Coordination Thérapeutiques—ACT

Ce dispositif accueille des personnes malades chroniques (cumulant des troubles de santé médicaux et psychosociaux relevant d'une ALD – Affection Longue Durée) en situation de précarité et sans logement. Les ACT sont des structures qui hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité physique, psychologique, sociale et nécessitant un accompagnement médico-social global.

PUBLIC ACCOMPAGNE :

Le dispositif ACT permet d'accueillir un public majeur, homme, femme seul(e), avec ou sans enfant(s), confrontés à des difficultés liées au logement et à des problématiques de santé nécessitant un accompagnement dans les soins et un besoin de coordination.

MODALITE D'ADMISSION :

La personne qui souhaite intégrer les ACT doit d'abord retirer et remplir un dossier avec le volet médical et social. A la réception du dossier complet, un entretien est organisé par le médecin et l'infirmier du service. Si ces derniers émettent un avis favorable, le chef de service des ACT, reçoit les demandeurs pour la partie sociale. La situation est alors ensuite étudiée par l'équipe pluridisciplinaire. La décision est prise à l'issue de cette concertation.

TYPE DE LOGEMENT :

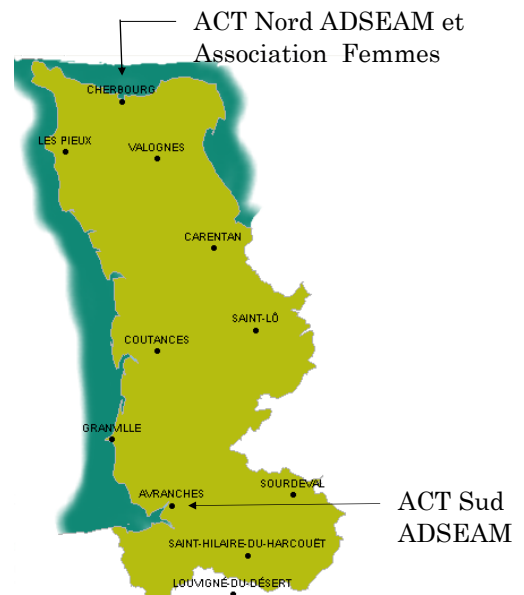
- Les **ACT Nord** disposent de 8 appartements (T3, T4 dont un PMR), situés à Cherbourg dans le quartier du Maupas.
- Les **ACT Sud** disposent de 6 appartements (T2, T3, T4), situés à Avranches dans le quartier de la Turfaudière.

Tous les logements sont entièrement équipés et meublés. Il sera demandé une participation de 2 euros par jour.

Les animaux sont acceptés dans le logement.

DUREE DE SEJOUR :

La durée d'accueil au sein des ACT peut aller jusqu'à 18 mois.



MISSIONS :

Les ACT sont destinés à héberger des personnes à titre temporaire atteintes de maladie(s) chronique(s) en situation de fragilité psychologique et sociale.

Le rôle des ACT est de proposer un accompagnement pluridisciplinaire centré sur la coordination thérapeutique et décloisonné entre le champ de la santé, celui de l'accompagnement social et celui de l'hébergement/logement. L'objectif est d'accompagner les personnes dans leur parcours de santé, médico-social et résidentiel.

Contacts :

- * **ACT Nord :**
02.33.87.00.50
- * **ACT Sud :**
06.02.16.44.35



FOCUS

Présentation de 3 dispositifs ayant une approche médicale qui ne sont pas liés au SIAO et dont la demande est à faire directement auprès des structures

1. Les Appartements thérapeutiques du Bon Sauveur :

La Fondation Bon Sauveur de la Manche dispose de quelques places en appartements thérapeutiques sur l'ensemble de son territoire.

Sur le Nord Cotentin, les appartements thérapeutiques sont situés sur le site du Centre Hospitalier « Les Genêts » de Cherbourg en cotentin avec une capacité de 5 places.



audacieuse pour mieux servir

PUBLIC ACCOMPAGNE :

Ils sont proposés pour des personnes sans logement ou dont l'état de santé ne permet pas de réintégrer leur propre logement. Ils sont destinés uniquement à des personnes souffrant de pathologies psychiatriques stabilisées permettant une vie en collectivité.

MODALITES D'ADMISSION :

Les personnes sont admises suite à un passage en commission pluridisciplinaire (psychiatre, cadre, assistante sociale) après envoi d'un dossier de demande (dossier intra FBS). Les admissions sont, de manière générale, prononcées pour 6 mois avec une possibilité de renouvellement.

ACTIONS ET MISSIONS :

Le séjour en appartement thérapeutique est comptabilisé, sur le plan administratif, comme une hospitalisation en temps-plein. A cet effet, les traitements médicamenteux et les repas sont pris en charge par le Centre Hospitalier, et les patients ne payent pas de loyer.

Une équipe ambulatoire intervient à raison de deux fois par jour (week-ends et jours fériés compris)

Un jour par semaine, l'équipe de soins ambulatoires reste la journée et accompagne les patients autour d'activités et à la préparation d'un repas thérapeutique.

Chaque patient, poursuit ses activités ambulatoires et/ ou son suivi avec son médecin référent.

A l'issue de ce séjour, les personnes sont ensuite orientées, en fonction de leurs capacités , vers un logement autonome, des appartements communautaires...

TYPE DE LOGEMENT :

Chaque personne dispose d'une chambre individuelle, les autres pièces sont communes.

2. Les familles gouvernantes :

Familles gouvernantes est un dispositif géré par l'UDAF de la Manche en collaboration avec le conseil départemental et la Fondation Bon Sauveur de la Manche.

Dispositif d'insertion par le logement et l'accompagnement de type familial. Avec pour vocation essentielle de conduire des personnes fragiles, atteintes de troubles psychiques vers une vie plus stable « recréer un lien familial pour des gens très isolés ».

PUBLIC ACCOMPAGNE :

Il s'agit de proposer à des personnes souffrant de troubles psychiques, un logement accompagné (un logement pour deux personnes), adultes (âgés de plus de 25 ans) présentant un trouble psychique, bénéficiaires d'une prestation compensatoire de handicap (donc, destiné à des personnes dont les difficultés sont importantes et qui sont en difficulté pour effectuer des gestes de la vie quotidienne (se laver, préparer ses repas, manger, entretenir un logement...)).

ACTIONS ET MISSIONS :

Les personnes bénéficient de l'intervention d'une auxiliaire de vie sociale qui supervise quotidiennement la gestion des courses, l'entretien du linge, de la maison... et veille au respect de l'hygiène.

Le but est de rompre l'isolement et de permettre à des personnes d'accéder à un logement malgré des difficultés sur le plan de l'autonomie.

Les résidents financent leur loyer et l'alimentation sur leurs fonds propres et la rémunération de l'auxiliaire de vie sociale avec leurs prestations de compensation de handicap.

La durée de séjour n'est pas limitée.

MODALITES D'ADMISSION :

L'admission se fait sur dépôt d'un dossier auprès de la MDPH pour une demande de prestation compensation du handicap et spécifieront « familles gouvernantes ». Si accord de la MDPH, une candidature en interne est à déposer ainsi qu'une visite de la structure.

TYPE DE LOGEMENTS :

Les logements sont situés à Coutances.

Les personnes, disposent d'une chambre privative et partagent les pièces communes.

Il y a 8 places (4 logements tous accolés) qui permettent de favoriser les temps collectifs.

CONTACT :

Mme COHEN Sophie

02 33 19 06 70

famillesgouvernantes@udaf50.fr

3. Les Lits Halte Soins Santé - LHSS :

Ce dispositif accueille des personnes, sans domicile ou ayant un domicile inadapté, présentant un problème de santé ne nécessitant pas une prise en charge en milieu hospitalier.

PUBLIC ACCOMPAGNE :

Les LHSS est un dispositif qui accompagne des hommes majeurs sans domicile ou ayant un domicile inadapté.

Ils présentent une précarité sociale, financière et un manque d'autonomie dans les soins qui nécessitent la mise en place d'un accompagnement médical visant à assurer la coordination des soins et le soutien d'un travailleur social.

TYPE DE LOGEMENT ET DUREE DE SEJOUR :

- **3 LHSS** se trouvent sur le collectif du **CHRS Le Cap** (ADSEAM) situé sur le quartier du Maupas à Cherbourg en Cotentin.
- Le **CHRS Louise Michel** (Association Femmes) dispose également de **6 LHSS**.

Il s'agit d'un accueil temporaire d'une durée de 2 mois renouvelable sur prescription médicale.

ACTIONS ET MISSIONS :

Les Lits Halte Soins Santé visent à assurer, sans interruption, des prestations de soins, d'hébergement temporaire et d'accompagnement social.

Les actions reposent sur un suivi médical assuré par un médecin et un infirmier. Leurs actions s'articulent autour de la constitution du dossier médical, des relations avec les médecins généralistes et spécialistes et des partenaires. L'infirmier peut être amené à faire des « formations », « ateliers » sur des sujets de prévention (diététiques, addiction ...).

Les LHSS en plus du volet médical, ont un volet de coordination sociale. Les éducateurs sont à l'écoute des besoins et peuvent intervenir sur les démarches administratives, l'accès aux droits, l'insertion sociale vers d'autres solutions d'hébergements ou vers un retour dans un logement autonome.



CHRS Louise Michel
2 Rue Cotis Capel
50 100 Cherbourg en Cotentin

Tel : 02 33 88 55 77



CHRS Le Cap — Cherbourg
60 Rue Robert Lecouvey
50 100 Cherbourg en Cotentin
(Cf : nouvelle adresse)

Tel : 02 33 88 41 00

3 LES MODALITÉS D'ADMISSION

Les services prescripteurs

Le SIAO, LA PASS, Le CHPC, Les travailleurs sociaux, Le SPIP, La Maraude, COALLIA, Conscience Humanitaire...

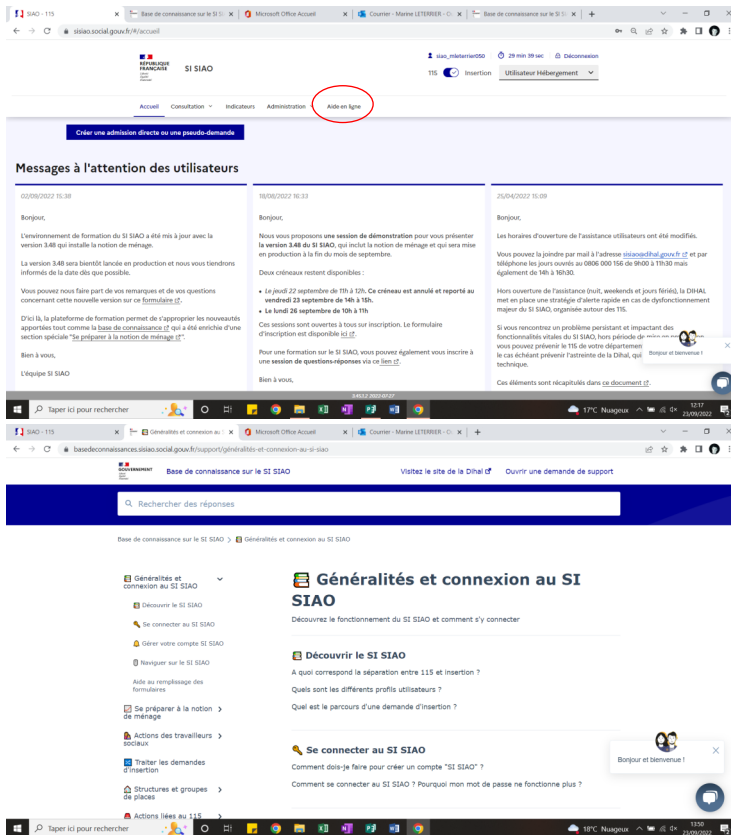
La personne doit être en demande d'intégrer la structure ou le service.

L'orientation se fait sur une double évaluation médicale et sociale complète et précise.

- 1** Contacter l'infirmière du service pour une présentation orale de la situation.
- 2** Si l'orientation semble adaptée de prime abord, adresser une demande écrite via le formulaire de préadmission qui vous sera envoyé par email. Un RDV sera proposé à la personne avec possibilité de venir accompagnée du travailleur social.
- 3** Entretien avec l'équipe médicale puis sociale, avec présentation de la structure.
- 4** Présentation de la demande en équipe pluridisciplinaire et décision par le chef de service sur l'accord de prise en charge. La décision est communiquée à la personne lors de son appel, le jeudi suivant sa rencontre d'admission.

L'astuce du SIAO

A tous les utilisateurs du SI SIAO : *Mise en place d'une base de connaissance par la DIHAL.*



La DIHAL a lancé en MAI 2022 une « **base de connaissance** » permettant d'obtenir des réponses sur l'utilisation du SI SIAO.

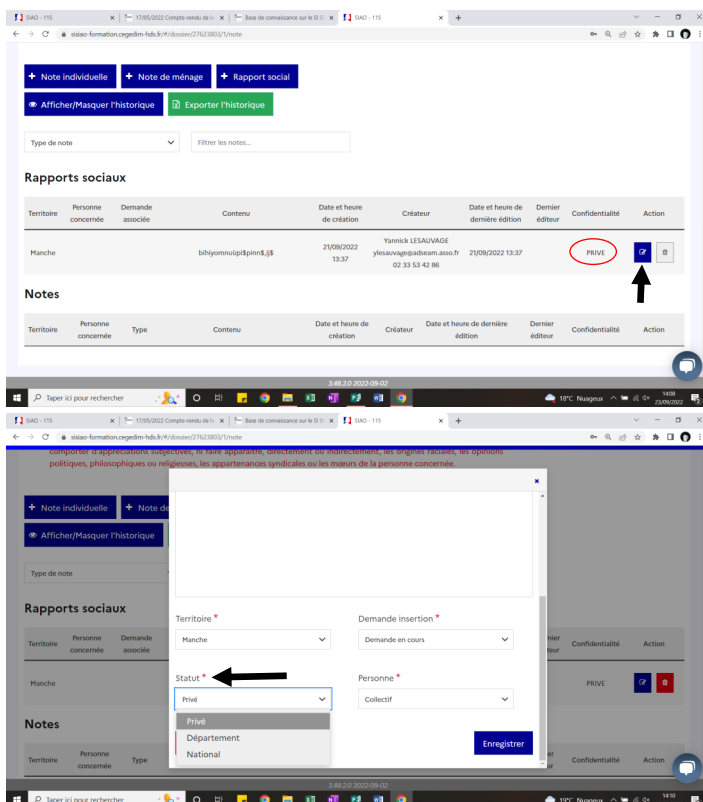
La « base de connaissance » est un outil très important afin de s'approprier au mieux le SI SIAO de part son contenu extrêmement riche.

Pour accéder à la « base de connaissance » vous pouvez cliquer sur l'onglet « Aide en ligne » sur la page d'accueil du SI SIAO.

Lien de connexion :

<https://basedeconnaissances.sisiao.social.gouv.fr/support>

Utilisateurs premier accueil : *Confidentialité de la Note Sociale*



Lors de la saisie de la note sociale le niveau de confidentialité sera demandé dans l'onglet « Statut ».

- Si la demande SI SIAO est une demande uniquement pour le département de la Manche : Il faut choisir le statut « **Privé** » => Seuls les utilisateurs de la structure premier accueil, le SIAO et les établissements qui reçoivent l'orientation peuvent avoir accès à la note sociale.
- Si la demande SI SIAO est une demande qui doit être transférée vers un autre département : La note sociale doit être en « **National** ».

Dans l'actuelle version du SI SIAO, tout utilisateur peut avoir accès à la fiche personne d'un demandeur quelle qu'elle soit. C'est pourquoi, il est très important de définir le niveau de confidentialité de la note sociale.

Lien de connexion: <https://sisiao.social.gouv.fr/>

Actualités

Rencontres Jeunes en Errance - 2022

Les rencontres nationales "jeunes en errance" 2022 organisées par les CEMEA auront lieu à Lannion les 21-22-23 novembre, accueillies par la mairie et le CCAS de Lannion.

La mairie et le CCAS de Lannion, ainsi que les professionnels, les bénévoles et les usagers de l'association La tribu de Tachenn, accueilleront nos rencontres nationales annuelles les 19-20-21 novembre à Lannion.

L'inscription est gratuite, et comprend la participation aux travaux, à un déjeuner collectif le 20, ainsi que l'hébergement en chambres d'hôtel à deux lits (arrivée possible dès le dimanche 18 en fin d'après-midi).

Toutes les équipes au travail avec des jeunes en errance sont invitées, dans la limite de deux places par équipe, portée à trois si une des personnes est un usager ou un bénévole. Les contenus des échanges seront fixés en prenant en compte les intérêts et les propositions faites par les participants à l'inscription. Ce que l'on sait déjà c'est qu'il y sera question des tout jeunes SDF (majeurs et mineurs) plus ou moins invisibles, et des réalités de l'accès à des hébergements de longue durée.

Pour s'inscrire : <https://questions.cemea.asso.fr/index.php/976121?lang=fr>

Liens sur le Logement d'abord et d'un service public de la rue au logement.

<https://www.gouvernement.fr/logement-d-abord>

<https://www.federationsolidarite.org/actualites/analyse-de-la-circulaire-ahi-du-3-juin-2020-sur-lhebergement-durgence-et-le-logement-dabord/>

https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/reml_2022_cahier_3_web_logement_dabord_une_promesse_a_tenir.pdf

Nouvelle adresse CHRS Le Cap et LHSS Cherbourg.

Suite à l'incendie qui a eu lieu début Mai, le CHRS Le Cap ainsi que LHSS de Cherbourg ont déménagé à Equeurdreville. Nous vous communiquons la nouvelle adresse.

NOUVELLE ADRESSE



**Le CHRS
Le Cap Cherbourg
et les LHSS
sont désormais à
Equeurdreville !**

Où nous trouver ?

1 rue Dubost
à Equeurdreville (50120)



Pour toute demande
d'admission et de
renseignements

- Pour le CHRS, merci de
contacter l'équipe
éducative au 07 65 79 51 25
- Pour les LHSS, merci de
contacter l'infirmière au
• 06 58 50 69 31

Pour toute autre information,
le personnel administratif et
de direction est joignable au
02 33 88 41 00.

Le site comprend :

- 5 places de LHSS
- 5 places d'insertion en CHRS
- 4 places d'urgence en CHRS

Soit 12 chambres individuelles
en bungalow et 2 chambres
doubles pour les accueils
d'urgence

Sur place : un espace sanitaire
(douches), un espace laverie, un
espace cuisine / restauration,
une infirmerie sont à votre
disposition.



bungalow



COORDONNEES :

190 Place des résistants
50 110 Turlaville

Téléphone : 02-33-53-42-86
Téléphone : 07-88-42-44-74
Courriel : siao@adseam.asso.fr



Vous pouvez nous retrouver :
<https://www.manche.gouv.fr/>
<https://www.adseam.asso.fr/>

